



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 9

AVRIL 2017

Un grand merci à Mme Pérot de l'Office de Tourisme pour sa collaboration à la création de notre Logo.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2016

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Le Conseil Municipal adopte le projet de travaux pour la rénovation du local d'activités de l'école pour un montant HT estimé à 40 527,09 €, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2017 et arrête le plan de financement suivant

DETR : (35%)	14 184,48 €
Conseil Départemental 25 % :	11 374,00 €
Charge Communale :	22 021,85 € dont TVA : 7 053,24 €

Mise en place d'un fonds de concours sur les matériaux : 50 % commune et 50 % CCVN sur les travaux d'aménagement de trottoirs – voirie Jean Brandt et rue d'en haut

Devis établi par la Communauté de Communes du Val de Noye :

Matériaux :	7 687,60 € TTC
Main d'œuvre :	4 650,00 € TTC

La part résiduelle pour les matériaux revenant à la commune sera de 3 843,80 € TTC.

Indemnité maire

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de revenir au taux antérieur de 24%.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2017

Etude de devis rénovation préau école.

Le Conseil Municipal retient :

LA MAISONNEE : 13 145 € HT pour l'isolation et l'aménagement intérieur

ETS GIRARD : 1 940 € HT pour le déplacement des radiateurs et des conduites

Programme ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée)

2017 : ERP 1 Salle polyvalente Panneau place handicapée

Rehausser goudronnage pour accéder à l'entrée principale

ERP 2 École Montage dossier accessibilité école pour demande de subvention

Travaux préau pour accès à une place handicapée

2018 : ERP 2 École : réalisation rampe d'accessibilité

2019 : ERP 3 Église : accès église : Éclairage marches avec bandes podotactiles

2020 2022 : ERP 3 Accès Cimetière Église

Demande de dérogation de 6 ans considérant la complexité de l'aménagement.

Nous avons réservé un emplacement pour un parking facilitant l'accès au cimetière et à l'église dans le projet de plan local d'urbanisme inter communal qui devrait être opérationnel dans deux ans.

Avis du Conseil Municipal de la commune sur le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) arrêté par le Conseil Communautaire le 24 novembre 2016.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sous réserve (quelques points sont à revoir)

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2017

Modification article 7 du règlement espace cinéraire.

« L'identification des personnes dont les urnes seront déposées dans les cases se fera par gravage sur les portes. Il comportera le nom (nom de jeune fille suivi du nom marital), prénom du défunt ainsi que ses années de naissance et de décès. Pour préserver une présentation harmonieuse du monument, les lettres seront dorées sur la tour de 6 cases ».

Demande d'aide de la commune de LAUCOURT (Somme).

Le Conseil Municipal décide de verser un don de 1 500 € à la commune de LAUCOURT au vu des sommes importantes que cette commune est condamnée à payer au regard de son modeste budget de 60 000 €.

Etude de devis :

Huisseries et volets roulants salle d'activité école : Entreprise O.FIRMIN pour 23 824 € HT.

Electricité salle d'activité de l'école : Entreprise DEMAIE pour 2 045 € HT.

Chauffage salle polyvalente : pose d'un aérotherme (prix à revoir).

Proposition achat terrain région (terres du paraclet)

Le Conseil Municipal donne son accord pour demander à Monsieur le Président de la région Haut de France, la vente ou la cession d'une bande de terrain qui permettrait de faire un tour paysager de village en reliant le chemin du marais communal au chemin qui monte au vieux chemin d'Amiens et rapproche ainsi le bois Magneux en limitant la marche sur la départementale qui n'a pas d'accotement..

Eclairage église

L'installation de lampes à déclenchement a été réalisée au niveau de la rampe d'accès à l'Eglise par notre employé aidé par Messieurs FIRMIN et NOWAK.

Demande de subvention pour l'accessibilité école : Dossier FSIL

Dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) 2017, le projet de travaux d'accessibilité de l'école a été transmis à la Préfecture (rampe d'accès PMR pour un montant prévisionnel de 9 567 € HT)

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2017

Compte administratif 2016: approuvé par le Conseil Municipal, arrêté aux chiffres suivants :

Commune

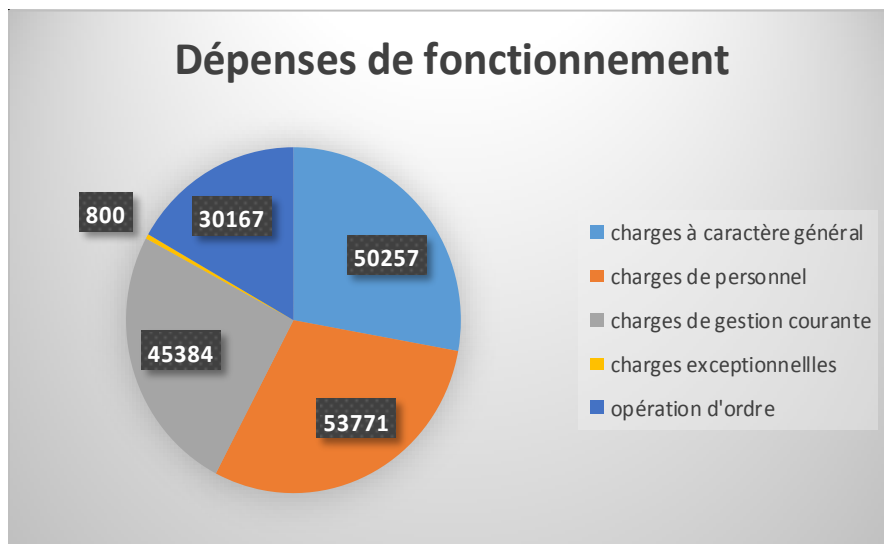
Section de fonctionnement :

Recettes de l'exercice :	278 993 €
Dépenses :	196 748 €
Résultat de l'exercice :	82 246 €
Résultat antérieur :	267 431 €
Résultat global de fonctionnement :	349 377 €

Section d'investissement :

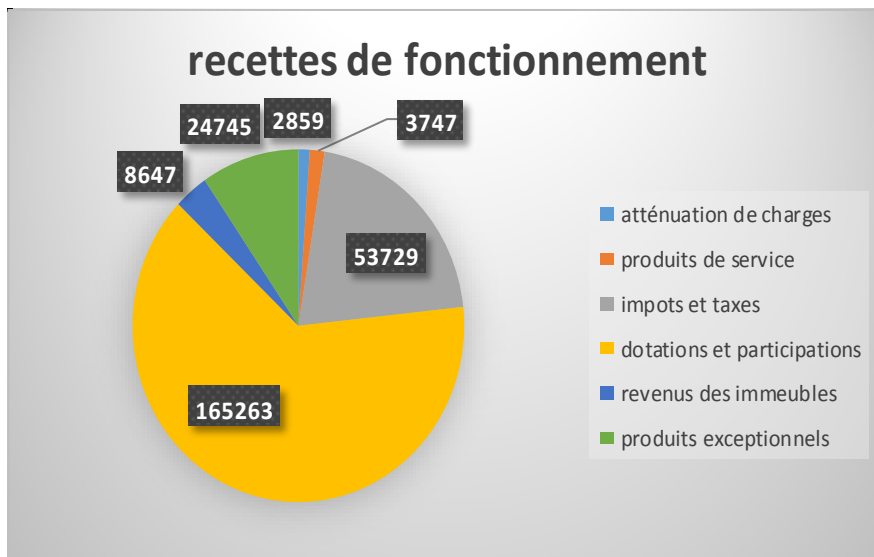
Recettes de l'exercice :	52 400 €
Dépenses de l'exercice :	62 982 €
Résultat de l'exercice :	- 10 583 €
Résultat antérieur :	54 511 €
Résultat global d'investissement :	43 928 €

Résultat de clôture : Excédent : 393 605 €



Les charges à caractère général sont celles qui permettent l'entretien de la commune.

Les charges de gestion courante recouvrent les indemnités des élus, les contributions et remboursements aux différents syndicats et CCAS.



Afin de faciliter la lecture des tableaux suivants, les recettes et dépenses qui s'équilibrent en fonctionnement et en investissement comme certaines opérations d'ordre sont retirées.

Les produits exceptionnels sont une vente de terrain et un remboursement de l'assurance pour les vitres de la salle municipale.

Les dotations d'état représentent la part la plus importante de nos recettes.

Assainissement

Section d'exploitation :

Recettes de l'exercice :	94 672 €
Dépenses :	46 996 €
Résultat de l'exercice :	47 676 €
Résultat antérieur :	5 000 €
Résultat global d'exploitation :	52 676 €

Section d'investissement :

Recettes de l'exercice :	40 963 €
Dépenses de l'exercice :	41 166 €
Résultat de l'exercice :	- 204 €
Déficit antérieur :	- 5 380 €
Résultat global d'investissement :	- 5 584 €

Résultat de clôture : excédent : 47 092 €

La régularisation des reversements de La Nantaise explique le montant exceptionnel des recettes.

Budget Primitif : Il répercute les prévisions de recettes et de dépenses votées par le conseil municipal pour une année. Le budget, une fois voté, permet ainsi d'engager les dépenses dans la limite des sommes prévues, ainsi qu'à poursuivre le recouvrement des recettes attendues.

Imposition communale : Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux qui restent :

Taxe d'habitation : 10.16 %	Taxe foncière non bâti : 10.63 %
Taxe Foncière bâti : 4.41 %	Taxe foncière des entreprises : 10.15 %

Vote des subventions :

400 € pour le Comité des Fêtes	400 € pour les baïonnettes de Cottenchy
300 € pour la Coopérative Scolaire de Cottenchy	150 € pour les Restaurants du Cœur
100 € pour la Batterie Fanfare de Cottenchy	

Investissements prévisionnels pour 2017. Cette liste pourra être revue dans le courant de l'année. Certains projets ne sont pas suffisamment avancés pour être inscrits sur ce budget prévisionnel.

DEPENSES INVESTISSEMENT	Budget primitif
Agencement	2 000€
Hôtel de ville (façade mairie)	18 500 €
Bâtiments scolaires (rénovation préau école)	48 700 €
Bâtiments scolaires (accessibilité école)	14 900 €
Autres matériel et outillage (souffleur thermique)	700 €
Chauffage salle, porte école,	20 000 €
Aménagement paysager	2000 €
Frais d'étude	10 000 €

FLASH INFO N°29



MAIRIE TEL 03 22 09 50 09

mail : mairie.cottenchy@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, vendredi matin

Vendredi de 14h à 17h

Permanence maire, adjoint : sur RV

AVRIL 2017

ELECTIONS PROCURATION QUE FAIRE ?

Se présenter au commissariat de police ou au tribunal d'instance de votre lieu de travail ou à la gendarmerie d'Ailly sur Noye avec une pièce d'identité (CI, Passeport ou Permis de conduire).

Donner les renseignements suivants : Nom (nom de jeune fille), prénom, adresse, date de naissance de la personne choisie

Pour gagner du temps vous pouvez remplir l'imprimé sur internet : service-public.fr et signer sur place les documents.

Horaires gendarmerie

Ailly sur Noye (sous réserve)

- Mercredi : 8h-12h et 14h-18h

- Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Moreuil :

- tous les jours de 8h à 12 h et de 14h à 19h

- Dimanche de 9h à 12 h et de 15h à 18h

**Il n'y a pas de date limite mais il faut penser au temps de transmission en mairie.
Seules seront valables les procurations réceptionnées en mairie pour la veille du scrutin.**

ASSAINISSEMENT

TOUJOURS ET ENCORE DES LINGETTES

Rappel : les lingettes, et autres tampons ne sont pas bio dégradables, ils n'ont pas le temps d'être dissous et s'enroulent autour des moteurs et usent prématurément les pompes.

Notre budget est équilibré, ainsi nous pouvons garder un prix stable car nous sommes très vigilants aux dépenses. **Aidez-nous à poursuivre ainsi en respectant ces consignes.**

UN VILLAGE PROPRE

AIDEZ-NOUS A NE PLUS UTILISER DE PRODUIT DESHERBANT en enlevant les herbes qui poussent sur le trottoir et dans le caniveau devant chez vous.

ATELIER D'INITIATION TABLETTE NUMERIQUE BERNY SUR NOYE

Organisé par la Maison pour tous et PEP 80, réservé aux seniors

Mardi 25 avril de 10 heures à 12 heures à l'ancienne mairie de Berny sur Noye.

Encadré par un animateur spécialisé, 10 séances seront proposées. Tarif donné sur inscription.

Renseignements : 06 76 01 51 82, mariepierre.duroyon@aliceadsl.fr

Réservation : 03 22 71 78 90, 06 86 18 16 22, animation.senior@pep80.fr

DATES A RETENIR :

Elections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives les 11 et 18 juin 2017

Cérémonie du 8 mai : RDV à la mairie à 10 h 30

Cérémonie place Jean Moulin puis au monument aux morts. Un vin d'honneur au préau de l'école clôturera cette manifestation.

Les 4 jours de DUNKERQUE : 11 mai 2017

Cette course cycliste traversera Cottenchy vers 15 heures, venant d'Ailly sur Noye vers Sains.

La circulation sera interdite durant celle-ci, prenez vos dispositions.

Grand prix de la somme : dimanche 21 mai

Fête municipale : dimanche 4 et lundi 5 juin

Courir au CHU : dimanche 25 juin des bulletins d'inscription seront à votre disposition en mairie.

ATTENTION

**Décalage des ordures ménagères
au mercredi 24 mai.**